Communauté de communes de la Brie Nangissienne
Département de Seine et Marne

# EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

**Date de la convocation**
18/01/2023

**Date de l'affichage**
18/01/2023

L'an deux mille vingt-trois, le 26 janvier à dix-neuf heures, le conseil communautaire, légalement convoqué, s'est réuni en salle du foyer rural de GASTINS, sous la Présidence de Monsieur Yannick GUILLO, Président.

**Étaient Présents**
Didier BALDY, Gilles BOUDOT, Jean-Jacques BRICHET, Carine CALMON PLANTIN, Christian CIBIER, Sylvain CLÉRIN, Sébastien COUPAS, Eliane DIACCI, Sébastien DROMIGNY (arrivé à 19h30 pour la délibération 2023/05-05), Philippe DUCQ, Marcel FONTELLIO, Charlie GABILLON, Yannick GUILLO, Serge HAMELIN, Ghislaine HARSCOËT, Fabrice HOULIER, Brigitte JACQUEMOT, Mohamed KHERBACH, Clotilde LAGOUTTE, Alban LANSELLE, Nolwenn LE BOUTER, Gilbert LECONTE, Édith LION, Christophe MARTINET, Nadia MEDJANI, Marcel MYTNIK, Pierre-Yves NICOT, Francis OUDOT, Pierre PERRET, Aurélie POLESE, Angélique RAPPAILLES, Jean-Yves RAVENNE, Frédéric ROCHER, Stéphanie SCHUT, Jean-Sébastien SGARD, et Alain THIBAUD.

**Absents excusés représentés**
Michel BILLOUT par Clotilde LAGOUTTE, Davy BRUN par Alban LANSELLE, Frédéric BRUNOT par Fabrice HOULIER, Jean-Marc DESPLATS par Marcel MYTNIK (suppléant nommé), Suzanna MARTINET par Philippe DUCQ, Farid MÉBARKI par Alain THIBAUD, Sylvie PROCHILO par Pierre-Yves NICOT, Joëlle VACHER par Christian CIBIER.

**Absent excusé**
Aymeric DUROX

**44 conseillers communautaires en exercice : 36 présents, 7 représentés à la séance et 1 absent.**

**Monsieur Gilles BOUDOT est nommé secrétaire de séance.**

Envoyé en préfecture le 01/02/2023
Reçu en préfecture le 01/02/2023
Affiché le 01 FEV. 2023
ID : 077-247700701-20230126-2023_13_13-DE

**2023/13-13 – OBJET : REGLEMENT INTERIEUR ET DE FONCTIONNEMENT DU SEJOUR SPORTIF**

Le Conseil communautaire,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Considérant l'organisation d'un séjour sportif en juillet 2023,

Considérant le projet de règlement intérieur et de fonctionnement du séjour sportif établi,

Après en avoir délibéré, à

- 39 voix pour
- 4 abstentions : Michel BILLOUT, Christian CIBIER, Mohamed KHERBACH et Clotilde LAGOUTTE.

**ARTICLE UN :**
Approuve le règlement intérieur et de fonctionnement du séjour sportif du service multisports.

**ARTICLE DEUX :**
Autorise Monsieur le Président à signer le règlement intérieur et de fonctionnement du séjour sportif du service multisports.

Fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus
Ont signé au registre les membres présents

Nangis, le 26 janvier 2023

Le Président,

Yannick GUILLO

COMMUNAUTE de COMMUNES LA BRIE NANGISSIENNE

Envoyé en préfecture le 01/02/2023
Reçu en préfecture le 01/02/2023
Affiché le 01 FEV. 2023
ID : 077-247700701-20230126-2023_13_13-DE